

Colloque 2014

ECOCITOYENNETE ET INNOVATION SOCIALE

QUELS APPRENTISSAGES ?

Poitiers 21 & 22 octobre 2014

L'ifree, en partenariat avec l'ESPE de l'Université de Poitiers organise un colloque dont le thème est « Ecocitoyenneté et innovation sociale ». Il se tiendra à Poitiers les 21 et 22 octobre 2014 et rassemblera chercheurs et praticiens engagés dans la recherche dans ce domaine.

L'écocitoyenneté, concept né dans les années 1980, tentait d'associer le souci environnemental et l'action citoyenne. Pourtant, elle a vu sa signification rapidement se restreindre au domaine des pratiques quotidiennes et singulièrement aux éco-gestes. Certes, il y a de la vertu à économiser l'énergie, réduire ses déchets, pratiquer des choix de consommation durables. Mais à évacuer la dimension critique de l'éducation à l'environnement, on écarte la réflexion pourtant nécessaire sur le fonctionnement du système politique et économique, pour se limiter à une gestion environnementale à durabilité faible. Dès lors, on peut s'étonner que cette conception très consensuelle de l'écocitoyenneté se soit très largement répandue.

Pourtant, l'écocitoyenneté s'exerce depuis une vingtaine d'années dans les pratiques de concertation qui se sont diffusées dans les champs de l'environnement, de la gestion urbaine, des projets territoriaux divers. Des dispositifs très variés s'institutionnalisent et ont pour but de susciter la discussion collective d'enjeux publics.

Le principe de participation demande l'accessibilité à l'information et une présence accrue des citoyens dans les différents processus de prise de décision. Parallèlement, il permet de sensibiliser les publics, et de leur donner la possibilité de s'exprimer. Ainsi, dans cet espace de co-construction, la concertation se conçoit comme un processus d'écoute et de compréhension mutuelle, d'identification des attentes de chacun, d'imagination de solutions acceptables par tous.

Les démarches se sont multipliées, atteignant désormais une très grande variété en fonction de leurs buts, des expériences entreprises, de l'usage des avis qui sont produits par le public ou de l'importance des personnes ou des groupes inclus dans le processus. Il existe ainsi tout un éventail de dispositifs participatifs qui incluent les citoyens, depuis la simple information qui est désormais assez générale jusqu'aux dispositifs de co-décision beaucoup plus rares ou encore de la simple énonciation des problèmes jusqu'à l'élaboration de leurs solutions : assemblées ou conseils locaux, dispositifs de débat public, consultations de citoyens ordinaires...

Se sont ajoutées récemment, toutes les formes d'intelligence territoriale. La diffusion des nouvelles technologies de la communication, les systèmes d'information géographiques ont donné des outils permettant de travailler en réseau, de partager les informations ou de modéliser les évolutions environnementales, économiques ou sociales. Mais ici aussi, la diversité des approches est considérable. Entre une simple aide à la décision et une démarche d'apprentissage qui permet aux acteurs de co-construire des actions ou des politiques territoriales, l'écart peut être grand.

Les dispositifs de dialogue territoriaux, mettent en œuvre des pratiques de concertation et de médiation environnementale attachées à la résolution de conflits, à la recherche de compromis portant particulièrement sur la gestion environnementale. Ils ont été rejoints par le dialogue social territorial qui inclut désormais, à des niveaux régionaux ou locaux, d'autres acteurs de la société civile comme les associations ou les comités d'usagers sur des sujets de société, au-delà des relations de travail.

D'autres domaines encore, tous en pleine expansion, mêlent action politique, développement des connaissances et éducation du public. Déjà, le terme de « Tiers secteur de la connaissance et de l'innovation » a été forgé pour rendre compte de l'émergence d'une recherche coopérative, démocratique dans une démarche d'appropriation sociale des connaissances.

Toutes ces démarches d'accompagnement, de participation, de concertation, de recherche reposent sur des fondamentaux éducatifs. Pourtant tout n'est pas éducation dans le domaine de l'écocitoyenneté. La place de l'éducation à l'environnement et au développement durable peut être plus ou moins grande selon les domaines et les projets, selon les définitions qu'on veut bien lui donner. Un premier axe de ce colloque a donc pour but de démêler le domaine de l'éducation dans ces démarches participatives.

Quelle est la nature de ces apprentissages ? S'agit-il de l'acquisition de connaissances nouvelles, de savoir-faire particuliers, une évolution qui fait que les personnes s'autorisent à intervenir dans des domaines nouveaux ? On tentera d'identifier les démarches et d'expliquer comment se transforment les façons de voir les choses.

La théorie nous donne un certain nombre de jalons : partage d'expériences, réflexions collectives, apprentissage par l'action. Comment ces stades sont-ils franchis ? Nécessitent-ils des médiations ? Un accompagnement ? La mise en tension d'un réseau ?

Qui bénéficie de ces apprentissages ? La société civile représentée par des organisations collectives, les entreprises, des collectivités territoriales, sont souvent très présentes. On a de la peine à toucher les populations non organisées, les habitants, le grand public par exemple. Depuis longtemps, les clivages sociaux constituent une limite reconnue des processus participatifs. Ils méritent d'être mis en évidence, de même que les efforts pour réinclure les publics défavorisés par des actions d'éducation à vocation émancipatrice.



Deux types de communication sont prévus. D'une part, des communications de fond, alimentées par une recherche spécifique, représentant un article d'une quinzaine de pages. D'autre part, des présentations courtes centrées autour d'un thème, d'une question à débattre, ou du compte-rendu d'une recherche-action.

Les intentions de contribution, comportant le titre, l'indication succincte du contenu, cinq mots clés et le type de communication souhaité (long ou court) sont à adresser le **15 juin au plus tard** à Pauline RENAULT (Tél. : 05.49.09.32.13) à l'Ifree à l'adresse mail suivante : colloque@ifree.asso.fr